

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi
14 juillet 2009 à 20h00 au Centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148,
Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Lawrence Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Garry Dagenais, Raymond Gougeon et Brian Middlemiss.

Également présents, le directeur général et plusieurs contribuables.

La séance débute à 20h00.

PAROLE AU PUBLIC

- | | |
|------------------|---|
| Fred Wiggins | - Nivelage et gravier nécessaire sur la 6 ^e concession |
| Bev Dick | - Barrage de castors
- Vidange de fosses septiques |
| Rick Knox | - Demande si on a reçu son courriel |
| Dave Birt | - Projet incinérateur
- Dépotoir
- Éco centre |
| William Spekkens | - Travaux de Drainage Cedarvale |
| Léo Lafleur | - Dimensions des terrains et marge Luskville vs Quyon |

09-07-242

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal des séances spéciales du 2 et du 25 juin 2009 et celui de la séance régulière du 9 juin 2009
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Liste des engagements pour le mois de juillet
 - 5.4 Contrat - concierge
 - 5.5 Contrat de déneigement secteurs B et C
 - 5.6 Transferts budgétaires
 - 5.7 Rémunération employés municipaux - interventions pompier
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Facture – commission scolaire – pompiers
 - 6.2 Allocation – vêtements des pompiers
 - 6.3 Propriétés risques incendie
- 7. Travaux publics**
 - 7.1
- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1 Tiers expert – fermeture du dépotoir

- 8.2 Programme PAPA – mandat à l’expert conseil
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Lotissement – 1, avenue du Marais – Aril Jensen
 - 9.2 Lotissement – Commission de la Capitale Nationale
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Sentier Pontiac
 - 10.2 Droit de passage V.T.T.
- 11. Divers**
 - 11.1
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux ; b) Compte-rendu de la rencontre du 28 mai de la MRC des Collines – gestion des cours d’eau ; c) Demande de conciliation – Teamsters Québec, section locale 106 ;
- 13. Dépôt du registre de correspondance**
 - 13.1 Registre de correspondance du mois de juin
- 14. Période de questions**
- 15. Levée de la séance**

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
 Appuyé par Harold McKenny

| ET RÉSOLU d’adopter l’ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajouts :
 - 7.1 Prix de vente – bacs / *Sale price – containers*
 - 7.2 Travaux – Jason Hynes / *Work – Jason Hynes*
 - 7.3 Aide financière – projets spéciaux – chemins de tolérance – Domaine des Oies - *Financial assistance – special projects – tolerance roads*
 - 7.4 Aide financière – projets spéciaux – chemins de tolérance – chemin Julie - *Financial assistance – special projects – tolerance roads*
 - 7.5 Aide financière – projets spéciaux – chemins de tolérance – Plage Desjardins - *Financial assistance – special projects – tolerance roads*
 - 7.6 Aide financière – projets spéciaux – chemins de tolérance – Plage Charron - *Financial assistance – special projects – tolerance roads*
 - 10.3 Appel d’offres – travaux – Centre Albert Kennedy
- Retrait
 - 6.1 Facture – commission scolaire – pompiers

Adoptée

09-07-243

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES SPÉCIALES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2, LE 16 ET LE 25 JUIN 2009 ET CELUI DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 9 JUIN 2009

Proposé par Edward McCann
 Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d’adopter le procès-verbal des séances spéciales du conseil municipal tenue le 2, le 16 et le 25 juin 2009 et celui de la séance régulière tenue le 9 juin 2009, tel que rédigé et distribué.

Adoptée

09-07-244

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Garry Dagenais
 Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **46 884,12 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 2 juillet 2009 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

09-07-245

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **346 145,32 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 2 juillet 2009 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

09-07-246

LISTE DES ENGAGEMENTS POUR LE MOIS DE JUILLET

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **30 302,15 \$** taxes incluses.

Adoptée

09-07-247

CONTRAT – CONCIERGERIE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac publie des appels d'offre pour la conciergerie des édifices municipaux avec l'option pour des offres valides pour un (1) an.

Harold McKenny vote contre la résolution.

Adoptée sur division

09-07-248

CONTRATS DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE les contrats de déneigement des secteurs B, et C sont échus en 2009;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur général à publier des appels d'offres, en conformité avec la loi, pour l'octroi des contrats de déneigement des secteurs B et C pour 3 ans avec l'option de renouvellement annuel pour 2 années supplémentaires.

Adoptée

09-07-249

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité effectue les transferts budgétaires tel que reconnue à la liste jointe en annexe au montant total de 8 128,00 \$.

Jim Coyle vote contre la résolution.

Adoptée sur division

09-07-250

**RÉMUNÉRATION – EMPLOYÉS MUNICIPAUX LORS D'INTERVENTIONS
SERVICE D'INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE nous avons des cols blancs et des cols bleus qui s'absentent durant les heures de travail pour intervenir à des appels pour la sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT QU'une politique doit être établie pour le paiement des salaires de ces employé(e)s ;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE si un(e) employé(e) s'absente pour une intervention durant les heures de travail, il (elle) recevra le taux le plus élevé, soit son salaire d'employé régulier ou son salaire de pompier.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE s'il (elle) s'absente pour moins de 3 heures de son travail (heures payables pour un appel), la différence sera payée à partir des feuilles de temps des pompiers ajustées.

Adoptée

09-07-251

ALLOCATION – VÊTEMENTS DES POMPIERS

CONSIDÉRANT la résolution no 08-14-127 octroyant 100 \$ par pompier pour des vêtements ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une liste avec 26 noms de pompiers ;

CONSIDÉRANT QUE le total des factures reçues de « Les distributeurs R. Nicholls Inc. » se chiffrent à 5 042,64 \$;

Il est

Proposé par Jim Coyle

Appuyé par

ET RÉSOLU de remettre un chèque pour la somme de 2 600 \$ à l'Association des pompiers de Pontiac et de demander à « Les distributeurs R. Nicholls » d'adresser leurs factures aux pompiers pour paiement.

N'ayant eu personne pour seconder, la résolution est alors rejetée.

Rejetée

09-07-252

PROPRIÉTÉS – RISQUES INCENDIES

Il est

Proposé par Raymond Gougeon

Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande au chef du Service des incendies M. Tom Howard de procéder à une inspection aux adresses suivantes et de faire rapport de ses recommandations au conseil :

39 chemin du Ferry
190 chemin Cedarvale
88 chemin Desjardins
1033 rue de Clarendon
63 chemin du Village

Adoptée

09-07-253

PRIX DE VENTE – BACS BLEUS ET VERTS

CONSIDÉRANT QUE depuis la dernière soumission du prix des bacs, notre coût a été modifié ;

Il est

Proposé par Garry Dagenais

Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE le prix de vente pour les bacs bleus et verts est porté à 75,00 \$ chacun.

Adoptée

09-07-254

TRAVAUX – JASON HYNES

Il est

Proposé par Garry Dagenais

Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'accorder la dépense de 1 000,00 \$ (plus taxes) pour le pavé fourni par l'entrepreneur Jason Hynes pour les travaux qui seront effectués aux adresses suivantes :

1870, ch. De la Montagne	500,00 \$
84, ch. Cedarvale	500,00 \$

Adoptée

09-07-255

AIDE FINANCIÈRE – PROJETS SPÉCIAUX – DOMAINE DES OIES

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE sous recommandation du comité des chemins de tolérance, le conseil accorde la somme de 1 478,66 \$ au Domaine des Oies dans le but de rehausser le chemin et ainsi éviter que des inondations se produisent sur le chemin.

Adoptée

09-07-256

AIDE FINANCIÈRE – PROJETS SPÉCIAUX – CHEMIN JULIE

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE sous recommandation du comité des chemins de tolérance, le conseil accorde la somme de 3 386,00 \$ au chemin Julie dans le but de créer un rond point pour permettre aux véhicules de service de tourner sans empiéter sur les terrains privés.

Harold McKenny vote contre la résolution.

Adoptée sur division

09-07-257

AIDE FINANCIÈRE – PROJETS SPÉCIAUX – PLAGES DESJARDINS

CONSIDÉRANT QU'il y a eu 3 inondations en 2009 et que M. Marc Lavigne a fait ses recommandations ;

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE sous recommandation du comité des chemins de tolérance, le conseil accorde la somme de 11 061,75 \$ à la Plage Desjardins pour remplacer un ponceau de 18 pouces par un de 4 pieds et relever le chemin à l'entrée de la plage sur une longueur de trente pieds, ceci dans le but que des inondations ne se produisent au point que les voitures ne peuvent circuler.

Adoptée

09-07-258

AIDE FINANCIÈRE – PROJETS SPÉCIAUX – PLAGES CHARRON

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE sous recommandation du comité des chemins de tolérance, le conseil accorde la somme de 200,00 \$ à la Plage Charron pour que celle-ci fasse faire une expertise de l'état des chemins et ainsi déterminer la situation qui se vit actuellement et aussi afin de déterminer les projets futurs qui seront adéquats et éviter de dépenser inutilement les sommes octroyées par la municipalité.

Adoptée

09-07-259

TIERS EXPERT – FERMETURE DU DÉPOTOIR

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac autorise le directeur général à demander des offres à au moins 3 tiers experts pour la fermeture du dépotoir et est autorisé à accorder le contrat au plus bas soumissionnaire.

Un budget maximum de 5 000,00 \$ est accordé à ces fins.

Adoptée

09-07-260

PROGRAMME PAPA

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de payer la somme de 598,69 \$ pour notre quote part dans le programme PAPA.

Adoptée

09-07-261

LOTISSEMENT – JENSEN ARIL H., 1 CHEMIN DU MARAIS

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but la création des lots : 4 437 360 et 4 437 361;

CONSIDÉRANT QUE le plan projet de lotissement du lot 2 683 248 est conforme au règlement de zonage 177-01

CONSIDÉRANT QUE le plan projet de lotissement est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE,

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU que le conseil supporte le projet de lotissement créant les lots 4 437 360 et 4 437 361, tel que démontré sur le plan de l'arpenteur géomètre M. Michel Fortin sous ses minutes 19244.

Adoptée

09-07-262

LOTISSEMENT – LOT : 2 750 624 – Parc de la Gatineau – C.C.N.

CONSIDÉRANT QUE la demande vise le lot 2 750 624 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le but de la demande a pour but de délimiter le Parc de la Gatineau facilitant ainsi la gestion légale des terrains situés à l'intérieur des limites du Parc.

EN CONSÉQUENCE,

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Edward McCann

ET RÉSOLU que le conseil supporte le lotissement du lot 2 750 624 dans le but de délimiter la ligne du Parc de la Gatineau, tel que démontré sur le plan de l'arpenteur géomètre M. Hubert Carpentier sous ses minutes 1945.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Dr Jean Amyotte
Jim Coyle
Edward McCann

CONTRE

Harold McKenny
Brian Middlemiss
Lawrence Tracey
Garry Dagenais
Raymond Gougeon

Rejetée

09-07-263

PISTE CYCLABLE – MANDAT PLANS ET DEVIS – SECTEUR QUYON

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde le mandat à la firme Génivar pour la préparation des plans et devis pour le secteur Quyon au coût de 34 924,50 \$ plus taxes.

Brian Middlemiss et Harold McKenny votent contre la résolution.

Adoptée sur division

09-07-264

DROIT DE PASSAGE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise les membres du Club Quad du Pontiac à utiliser les portions de route suivantes :

- sur la 5^e concession, entre Proven et Murray
- sur Murray jusqu'à Clarendon
- sur Clarendon pour 0.7 km en direction ouest

Adoptée

09-07-265

APPEL D'OFFRES – TRAVAUX – CENTRE ALBERT KENNEDY

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à demander des offres pour les travaux prévus au Centre Albert Kennedy à au moins trois (3) entrepreneurs licenciés et à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire.

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux ; b) Compte-rendu de la rencontre du 28 mai de la MRC des Collines – gestion des cours d'eau ; c) Demande de conciliation – Teamsters Québec, section locale 106 ;

DÉPÔT DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE

- Registre de correspondance du mois de juin 2009.

PÉRIODE DE QUESTIONS

09-07-266

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h30_ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée